

LEMANIQUES



Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

Statu quo pour le Léman... ...mais faut-il se méfier de l'eau qui dort ?

Comme chaque année à cette époque, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution (CIPEL) présente les principaux résultats des études réalisées au cours de l'année précédente (ici 2011). Les analyses ne montrent pas de changements marquants depuis 2009.

Substances chimiques : état relativement stable

La quantité de phosphore présente dans le lac, élément clé de l'eutrophisation des eaux et facteur limitant de la croissance des algues, est stabilisée à 22.6 µg Ptot /l. L'objectif visé initialement de 20 µg Ptot/l n'est pas encore atteint et ce n'est donc pas le moment de relâcher les efforts. Dans son plan d'action 2011-2020, la CIPEL propose d'atteindre une concentration entre 10 et 15 µg Ptot/l dans le Léman. On peut se demander si cet objectif ambitieux est réaliste dans la perspective de l'augmentation démographique importante du bassin lémanique ou même souhaitable étant donné que le lac remplit déjà les principales fonctions environnementales (services écosystémiques, biodiversité) et socio-économiques (production d'eau potable, pêche professionnelle et amateur, espaces de loisirs) dont la société souhaite bénéficier. La quantité d'azote, autre élément nutritif pour les algues, est la plus basse enregistrée depuis les années 1980. En revanche, la quantité de chlorure continue à augmenter mais la concentration mesurée d'un peu plus de 9mg/l est très inférieure aux valeurs toxiques citées dans la littérature

scientifique. On est encore loin de la concentration en sels dissous des océans (moyenne, 35g par litre) !

Du fait d'un hiver 2010-2011 relativement doux (brassage partiel des eaux du lac limité aux 50 à 85 premiers mètres de profondeur), la réoxygénation des eaux proches du fond a été faible. La concentration est descendue à 2.0 mgO₂/l en fin d'année, une valeur bien en-dessous du seuil de 4 mgO₂/l préconisé par l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux. ➔



Photo Serge Noizat

Une première depuis les années 1950! Il n'y a plus aucune plage interdite à la baignade sur les rives du Léman.

EDITO

« Ô lac! L'année à peine a fini sa carrière, Et près des flots chéris »*... nous re-voilà !

Notre lac se porte plutôt bien ; d'ailleurs ça se voit ! Les plantes (eh non, ce ne sont pas des algues !), de plus en plus vigoureuses et denses, ondulent harmonieusement sous l'eau transparente et lumineuse pour la plus « grande joie » (!) des navigateurs. La pêche est bonne mais le pêcheur suspicieux est sur ses gardes car un lac trop « propre » serait un lac désert... en poissons. Bref tout va bien car chacun a encore de quoi râler un peu. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? En tout cas, l'ASL vous la souhaite des plus heureuses en vous promettant de nouvelles actions-surprises...

RAPHAËLLE JUGE

* Premiers vers de « Le Lac » chipés à A. de Lamartine.

Recommandations CIPEL

Pour réduire la pollution domestique (matière organique, phosphore), la CIPEL recommande aux collectivités publiques de poursuivre les actions préconisées par le passé concernant la mise en place et l'amélioration des systèmes d'assainissement des eaux usées et plus particulièrement :

- d'améliorer la surveillance du fonctionnement des systèmes d'assainissement (STEP)
- d'assurer la réhabilitation des réseaux afin de réduire les eaux parasites et les déversements d'eaux usées.

Pour éviter l'apport excessif de nutriments, elle recommande également de promouvoir la fertilisation raisonnée et la mise aux normes des installations de stockage des engrais de ferme.

Pour réduire la pollution par les micropolluants, la CIPEL recommande :

- aux **industriels** de promouvoir la lutte à la source et de mettre en place des techniques efficaces de traitement des effluents ;
- aux **agriculteurs**, d'améliorer leurs pratiques, en limitant l'usage de produits phytosanitaires et en mettant en place des dispositifs efficaces permettant de récupérer et de traiter les résidus de ces produits ;
- aux **collectivités publiques**, de poursuivre les campagnes de sensibilisation du public, visant à adopter des comportements de consommateurs responsables et respectueux de l'environnement ; d'adopter elles-mêmes une politique de gestion des espaces verts sans pesticides.

La CIPEL encourage les Etats suisse et français à effectuer des recherches sur la toxicité de certaines substances pour la santé humaine et pour les organismes aquatiques.

Enfin, elle recommande aux communes riveraines de mettre en place des mesures pour la préservation et la revitalisation des milieux naturels (zones humides, roselières, espaces verts).



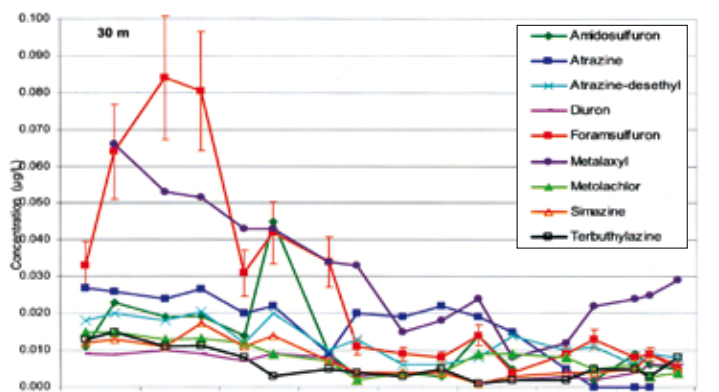
Les teneurs en métaux lourds demeurent stables et relativement faibles. Elles satisfont pleinement aux exigences requises pour les eaux de boisson. Les concentrations de pesticides se stabilisent depuis 2008 ; toutes les concentrations individuelles mesurées en 2011 sont restées largement inférieures à celles fixées pour une eau de boisson. Le métalaxyl est en augmentation et doit faire l'objet d'une étude approfondie pour identifier son origine. En revanche, on constate toujours des concentrations très élevées (comparativement aux pesticides) de certaines substances médicamenteuses.

Restauration progressive de la biologie du lac

La biomasse des algues phytoplanctoniques se maintient à un faible niveau en raison des concentrations en phosphore relativement basses dans les eaux superficielles (« oligotrophisation »). Autre conséquence, moins positive celle-là pour les poissons et les pêcheurs, est la diminution constante de l'abondance des microcrustacés (Cladocères), source de nourriture des corégones dont la pêche représente toujours le plus gros tonnage de capture au Léman.

La qualité sanitaire des eaux littorales pour la baignade est en constante amélioration. En 2011, 85 % des plages présentent une eau de bonne qualité bactériologique et 13 % de qualité moyenne mais ne comportant pas de risques sanitaires. Seules deux plages, celle du Vengeron à Genève et celle de Champ de l'eau à Anthy-sur-Léman, connaissent des pollutions passagères. Pour la première fois, aucune plage du Léman n'est interdite à la baignade, une récompense des efforts faits pour lutter contre la pollution.

JEAN-BERNARD LACHAVANNE
Président de l'ASL



Évolution des concentrations en divers pesticides au centre du Léman à 30 m de profondeur (station SHL2) de 2004 à 2011



Photo Laurence Dégérine

Jean-Noël Gos, la dernière « recrue » de l'ASL. Un jeune qui s'engage

Durant 6 mois, l'ASL a engagé Jean-Noël Gos, jeune civiliste comme coordinateur « éducation-environnement ». Son stage s'est terminé fin août et nous vous proposons de vous faire partager son expérience.

**Bonjour Jean-Noël !
Tout d'abord, qui es-tu ?**

J'ai 20 ans et ai terminé l'année dernière mon collège en option biologie-chimie. Je

suis passionné de musique, joue de la guitare basse, du banjo et de la cornemuse. J'ai également fait de l'escrime au niveau international et aime beaucoup le sport. La littérature est pour moi un sujet de fascination et d'engouement. Enfin, l'écologie a toujours été une de mes principales motivations et j'essaie de tout faire pour diminuer mon impact personnel sur l'environnement, comme par exemple me déplacer tout le temps à vélo, ou ne manger de la viande qu'occasionnellement.

Quelles sont les moments forts de ton stage de civiliste et qu'en as-tu retiré ?

Sans conteste, les deux semaines de camps avec les enfants. Travailler avec les jeunes est vraiment motivant et intéressant, tant au niveau social, communautaire, qu'affectif. De plus, pouvoir leur faire comprendre l'importance de notre environnement et du lac, afin qu'ils apprennent à leur tour à les protéger, reste une source ineffable de satisfaction. Et ce, tout en restant dans le jeu et l'agréable ! De manière générale, j'ai préféré mon stage durant l'été, car il y avait beaucoup plus de sorties et d'activités à l'extérieur, ce qui me correspond davantage.

En quelques mots, comment décrirais-tu tes six mois à l'ASL ?

Je dirais « mouvementés » avec la transformation des locaux, le lancement des activités « ad'eau ». Il y a eu des périodes difficiles, d'autres agréables et je dirais que dans l'ensemble, cela a été une expérience complète.

Qu'as-tu réalisé concrètement ?

Est-ce que cela te servira pour ton avenir ?

J'ai développé des petits jeux pour les enfants, effectué des travaux de recherches sur les thématiques de l'eau, de la pollution et des déchets, réalisé des tâches administratives, comme par exemple les envois du Lémanique avec les bénévoles, le classement d'archives. Enfin, durant l'été, j'ai encadré des activités avec les enfants en tant que moniteur. J'ai eu la chance de suivre également un des stages de formation des Cemea à l'animation d'activités de loisirs. Oui, je pense avoir acquis des notions qui me serviront plus tard, ne serait-ce que pour empêcher les fumeurs que je connais de lancer leur mégot dans les grilles de routes !

Parle nous des activités « ad'eau » que tu as animées cet été !

On s'est bien amusés, on s'est baignés et avons vraiment profité du lac. Enfin... plus sérieusement, on a fait mille choses : visite d'une station d'épuration et d'une station de potabilisation de l'eau, pêche à la perche sur les bateaux de l'amicale des pêcheurs du lac, baptême de plongée sous-marine, balade le long du Rhône, observation de la faune microscopique du Léman, initiation au sauvetage sur les bateaux de la SISL et on a même pu conduire un peu le bateau !

Comment réagissent les ados face à la mission de l'ASL ?

Ont-ils envie de faire quelque chose pour le lac ?

Je pense que la mission de l'ASL reste un peu floue pour les enfants mais au moins, toutes ces activités permettent de les rapprocher du Léman et même si aujourd'hui, ils sont un peu jeunes pour agir, il faut espérer que dans 10 ans ils se souviendront des journées « ad'eau » !

Comment vois-tu l'avenir du lac Léman ? Nous savons que tu trouves important de le préserver ? Mais comment ?

L'avenir du lac dépend de vous, L'ASL. De nous aussi, un peu, mais en fait vous êtes les principaux acteurs qui pouvez faire réellement changer les choses. C'est super important de préserver le lac car qu'arriverait-il si la Suisse, considérée comme le château d'eau de l'Europe, venait à n'avoir que de l'eau polluée ? Ce serait une catastrophe, surtout avec en plus le réchauffement climatique et la sécheresse qui augmenterait. Mais le grand danger actuel, ce sont les micropolluants. Il faut absolument développer les recherches sur l'éco-toxicité des micropolluants et un traitement dans les stations d'épuration capable d'éliminer ces molécules. D'ailleurs, c'est déjà chose faite à la Step de Vidy qui élimine 80 % des micropolluants ! Enfin, il faut sensibiliser la population à la thématique des micropolluants et les enjoindre d'utiliser le moins possible de produits chimiques. Et ça, c'est le rôle de l'ASL !

L'ASL tiendrait peut-être un discours un peu plus nuancé... notamment sur le pouvoir qui lui est prêté ! Mais merci, Jean-Noël, de la confiance qui tu lui accordes, de ton engagement auprès d'elle et de ton enthousiasme.

*Propos recueillis par
AMANDA MELIS*

ad'eau trop cool !

« Splash » sur les activités de cet été

Les animateurs de l'ASL ont été bien occupés entre les passeports vacances de Nyon, Rolle, Lausanne, Vevey, Morges et Genève, les journées et le camp de vacances et autres activités « ad'eau ». Ces quelques photos ont été prises lors du camp de vacances et des journées organisés en collaboration avec le Service des Loisirs et de la Jeunesse du canton de Genève (SLJ) du 23 au 27 juillet et du 30 juillet au 3 août 2012.

L'ASL remercie le Service des Loisirs et de la Jeunesse du canton de Genève (SLJ), mais également les partenaires qui sont intervenus durant ces journées « ad'eau » : M^{me} Margrit Moser de la section Genève de la Société Internationale du Sauvetage sur le Léman (SISL), M. et M^{me} Bommer de la Société Suisse du Sauvetage (SSS), les pêcheurs de l'Amicale des Pêcheurs du Lac (APL), Jean-Claude Silvera, Handiplongée, Delphinus Diving et le Club subaquatique de Vernier, Jean-Claude Mulli pour la balade du Moulin-de-Vert au barrage de Verbois, Serge Noizat, photographe (www.sergphotography.ch) pour l'atelier photo, Erivan Dantas (www.erivandantas.com) pour la vidéo, Christian Viladent, membre ASL, pour l'initiation à l'aviron et bien sûr nos animateurs de choc, Olivier Goy et Jean-Noël Gos!

Merci encore à la Buvette des Bains des Pâquis, au Restaurant du Club nautique de Versoix et à la Société nautique de Genève de nous avoir accueillis à l'occasion d'activités ad'eau.

Ne manquez pas le calendrier du Programme ad'eau 2013 avec tous les moments forts en images, bientôt disponible sur www.asleman.org

Photo prise par le jeune David pendant l'atelier photo. Bravo à tous les participants!



Photo Jean-Claude Silvera



Photo Balthazar Witzig

Photos Olivier Goy

L'ASL remercie vivement ses donateurs en 2011 et 2012

Mécènes (dès CHF 5000.-)

Fondation Hans Wilsdorf	88700.-
Loterie Romande section Vaud	60000.-
Loterie Romande section Genève	50000.-
Colette et Jean-Christophe Egli	40000.-
Ville de Genève	36000.-
Philippe Dutoit	15000.-
Fondation Alfred et Eugénie Baur	10000.-
Services Industriels de Genève	10000.-
Patrick Odier	6000.-
Marc Gilgen	5000.-
Nestlé	5000.-

Compagnons du Lac

(entre CHF 1000.- et 5000.-)

Luc Argand	4000.-
Nicolas Luthi	3700.-
Mairie de Vandœuvres	2300.-
Fondation Pierre Demaurex	2000.-
Jean-Louis Moret	2000.-
Patek Philippe SA	2000.-
Ivan Pictet	1800.-
Colette Schwab	1600.-
Georges et Françoise Dubouchet	1500.-
Jacques Longchamp	1500.-
Jacques-Hubert Gay	1500.-
Mario Brero	1500.-
Pierre-Yves Firmenich	1500.-
Union Bancaire Privée	1500.-
Dominique Burlet	1200.-
Béatrice Conne	1000.-
Bernard Firmenich	1000.-
Dejan Tadic	1000.-
De Rham SA	1000.-
Didier Terrier	1000.-
Ernesto Bertarelli	1000.-
Faika Croisier	1000.-
Municipalité de Lausanne	1000.-
Municipalité de Tannay	1000.-
Yarom Ophir	1000.-

Remerciements. L'ASL remercie chaleureusement SIG pour son important soutien qui s'est également traduit par la vente de 1008 gourdes « Eau de Genève » pour un montant de CHF 3005.-

JOURNAL TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN (ASL)

Responsable de la Rédaction Raphaëlle Juge Tél. : +41 (0)22 379 04 82

Courriel: Raphaelle.Juge@unige.ch Secrétariat général Amanda Melis Rue des Cordiers 2

CH-1207 Genève Tél. +41 (0)22 736 86 20 Fax +41 (0)22 736 86 82 www.asleman.org asl@asleman.org

Adhésion à l'ASL et dons CCP 12-15316-0 Tirage 8700 exemplaires (papier FSC)

Impression Imprimerie des Bergues SA, Carouge



Avec le soutien de la

FONDATION
HANS WILSDORF